

DEPARTEMENT
DES ALPES MARITIMES

—
Canton de Levens

—
COMMUNE
DE
SAINT-MARTIN-DU-VAR



Saint-Martin-du-Var,
Le 24 juillet 2020

Monsieur le Maire

A

Madame, Monsieur

N/Réf. HP/AL.

Objet : Fête patronale 2020.

Chères Saint Martinoises,
Chers Saint Martinois,
Mes chers amis,

Depuis plusieurs semaines le déconfinement de notre pays a connu des étapes successives permettant, au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances sur le virus et de l'évolution de sa propagation en France, à de nombreuses activités de reprendre leur cours.

La situation internationale (y compris dans des pays voisins avec lesquels la libre circulation des personnes a été autorisée) ne nous incite pas à avoir aujourd'hui une vision très optimiste sur la proximité de la fin de cette pandémie.

Des initiatives controversées font craindre, ici ou là, des clusters importants qui pourraient remettre en cause tous les efforts et les sacrifices consentis par les français depuis tant de mois.

Le port du masque est ainsi obligatoire dans les espaces publics clos et préconisé en plein air chaque fois que la distance physique de sécurité ne peut être observée. Il est désormais obligatoire pour les soirées estivales organisées au théâtre de verdure.

Dans ces conditions, nous avons travaillé avec le comité des fêtes, avec l'équipe municipale, après avoir largement sollicité de nombreux avis et contacté les services de la préfecture, pour savoir quelles animations étaient susceptibles d'être organisées cette année dans le cadre de la traditionnelle fête patronale de la Saint Roch.

C'est la mort dans l'âme, croyez-moi, que nous avons décidé, d'un commun accord, de renoncer cette année à l'organisation de la fête patronale.

La paroisse organisera malgré tout la messe de la Saint Roch, en plein air, et la procession le 16 août à 11 heures.

Cette décision inédite nous attriste beaucoup et nous pensons évidemment aux impacts qu'elle peut avoir sur l'activité économique du village. Mais, en conscience,

nous ne pouvions prendre le risque d'exposer des centaines de nos concitoyens et leurs amis à des conditions non maîtrisables qui auraient pu favoriser la circulation massive du virus.

Je sais que, comme nous, vous êtes déçus, mais je crois que vous comprenez que notre devoir est avant tout de protéger la communauté en évitant des initiatives mal contrôlées aux lourdes conséquences potentielles.

Je vous l'ai souvent dit et écrit au cœur de la crise: soyons prudents, respectons les gestes barrières, soyons solidaires aussi avec les services de soins qui ont été mis à rude épreuve.

Nous aurons bien d'autres occasions de partager des moments formidables de convivialité, à commencer par le passage du tour de France le 29 août.

Merci beaucoup pour votre compréhension, votre soutien, votre confiance. Tous ensemble, nous allons surmonter cette épreuve.

M. Lenormand, directeur général des services de la commune, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Hervé PAUL.